



EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS du conseil communal de la commune de BOUS

Séance publique du 31 mars 2022

Date de l'annonce publique de la séance: 23 mars 2022

Date de la convocation des conseillers: 23 mars 2022

Présents : M. Carlo KÜTTEN, bourgmestre, M. Joé BEISSEL, échevin
M. Jos JOHANNNS, M. Pierre BRAUN, Mme Patricia GONZALEZ, M. Antonio DA
COSTA ARAUJO, conseillers
M. Bernard HEINESCH, secrétaire
Absent(s) Mme Netty SIMON-KILL, échevine, M. Bernd ZIMMER, conseiller (excusés)

Le Conseil Communal,

01) a approuvé à l'unanimité des membres présents le compte-rendu de la séance du 03 mars 2022.

02) a approuvé à l'unanimité des membres présents diverses déclarations de recettes.

03) a pris note qu'aucun dossier sur l'exercice du droit de préemption n'ait été introduit.

04) a approuvé à l'unanimité des membres présents un crédit supplémentaire à hauteur de 20.000.-€ pour l'aide humanitaire internationale.

05) a décidé à l'unanimité des membres présents d'effectuer un don à hauteur de 10.000.-€ en faveur de l'asbl Médecins frontières dans l'intérêt de soutenir l'aide humanitaire en Ukraine.

06) a approuvé à l'unanimité des membres présents un compromis de vente du 22 février 2022 entre le collège échevinal de la commune de Bous et Monsieur Edy SCHMIT, domicilié Bettembourg, relatif à l'acquisition d'une parcelle forestière d'une superficie de 5,96 hectares, sise à Assel, au lieu-dit "Heesberbësch" inscrite au cadastre de la commune de Bous, section B de Rolling/Assel sous le numéro 5/2287, moyennant un prix de 85.609,44.- Euros.

07) a approuvé à l'unanimité des membres présents la prolongation des contrats de baux du 02 octobre 2012 relatifs aux terrains communaux sis à Erpeldange aux lieux-dits "Gontgesboesch/Ierzebiërg" et "Scheierbiërg" et à Rolling/Assel au lieu-dit "Op der Bombatsch" pour la durée d'une année aux conditions figurant dans les contrats initiaux.

08) a pris note de la convention de fusion entre les collèges échevinaux des communes de Bous et de Waldbredimus et Mme les Ministres de l'Intérieur et des Finances et décide de se concerter sur le nom définitif de la nouvelle commune après le référendum communal.

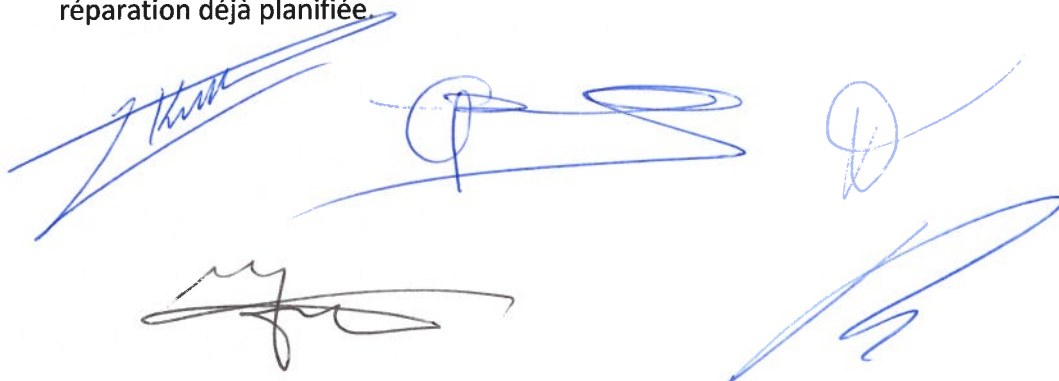
09) a pris note d'une réunion des bourgmestres du canton de Remich avec les responsables de l'Office social commun de Remich relative à l'organisation d'un service immobilier pour la gestion des logements à coûts modérés et avise favorablement un tel projet.

10) a pris note des explications du collège échevinal relatives

- à l'acquisition d'un véhicule de type fourgonnette à propulsion électrique pour les besoins du service technique.
- au stockage de l'équipement de la cuisine de l'ancienne maison relais et décide de renoncer à une vente publique.
- à la création d'une coopérative pour des énergies renouvelables et propose de contacter les membres de la commission de l'Environnement dans l'intérêt de désigner un délégué au sein d'un comité de pilotage du projet.
- à l'autorisation du ministère de l'Environnement pour la construction de halls de production d'un vigneron à Erpeldange au-lieu-dit « An der Sang » et discute les éventuels problèmes en approvisionnement d'eau du site.
- à un projet de morcellement à Bous dans la rue de Luxembourg et propose de mettre ce projet sur l'ordre du jour de la prochaine séance du conseil communal.

a pris note des interpellations des conseillers relatives

- à l'installation de fontaines d'eau auprès du terrain de football et dans la cour de l'école et propose de se renseigner sur de telles installations.
- à la cloche dans l'école laquelle est défectueuse depuis le début de l'année scolaire.
- à l'élimination des déchets résultants de l'entretien des abords des chemins ruraux.
- aux stores défectueux à l'école et des explications du collègue échevinal relatives à la réparation déjà planifiée.

The image shows five handwritten signatures. Three are in blue ink and two are in black ink. The signatures are stylized and appear to be official or personal marks of approval or agreement.